

HEGGEN (*Halvard-Nikolai*), Magistrat (Re-na, Oesterdalen, Norvège, 23.4.1867 - Le Caire, Egypte, 19.1.1926). Fils de Hans et de Saetre, Dorthea; époux de Colin-Archer, Mary.

Docteur en droit de l'Université de Christiania (Oslo), il fut admis en qualité de secrétaire au Ministère de la Justice de son pays.

En 1897, il s'engageait comme magistrat au service de l'Etat indépendant du Congo. Après un stage de 4 mois à Bruxelles, il partit d'Anvers le 8 août 1897 en compagnie de son compatriote Heiberg, Inge, le futur médecin en chef au Congo.

Arrivé à Boma, il fut nommé juge près le Tribunal territorial des Cataractes à Matadi. Il quitta cette ville en novembre 1897 pour aller à Popokabaka comme substitut.

Dans le Kwango il n'y avait, d'après ses propres paroles, que très peu à faire pour un magistrat, et le 28.6.1898 il fut désigné comme juge à Léopoldville.

Après un séjour d'environ 6 mois dans ce nouveau poste il rejoint à nouveau Matadi, cette fois en qualité de substitut.

Le 8.11.1899, après 2 années bien remplies, il quitte le Congo pour Anvers. Le 12.12.1899 il est décoré de l'Etoile de service.

Pendant son séjour au Congo, Heggen a soigneusement tenu son carnet de voyages. Celui-ci constitue une véritable source de renseignements sur le pays, la population noire, les Européens et la vie en général à cette époque, le tout décrit dans un esprit de bonne humeur, de bonté et de compréhension. Jamais on ne trouve trace d'une méchanceté, de critique ou de malveillance. Son journal, ainsi qu'une quantité de lettres très intéressantes du temps de son unique terme au Congo, se trouvent toujours sous bonne garde chez sa veuve à Oslo.

Revenu en Norvège, Heggen reprend son service au Ministère de la Justice, mais en 1903 il est désigné par son Gouvernement pour faire partie du Tribunal international mixte en Egypte, et nommé juge à Mansurah. En 1906, il se trouve à Alexandrie comme vice-président, et un peu plus tard comme président du Tribunal de cette ville.

En 1913, il rentre au pays et est nommé conseiller à la Cour Suprême, et siège comme tel pendant 5 ans à Oslo. Cependant, la vie comme conseiller convenait mal à son caractère actif et entreprenant. Il demande une autre désignation, et on le nomma juge de la Province de Lillehammer-Gudbrandsdal, où il trouva du travail plus intéressant.

L'Egypte avait créé un nouveau Tribunal en 1922, et les autorités ayant demandé à la Norvège de lui désigner un candidat, Heggen fut encore une fois choisi. Il partit, cette fois accompagné de sa femme, dans le pays du Nil et fut nommé juge à Mansurah, pour la seconde fois. Pendant 3 ans, il y présida le Tribunal avec grande compétence et beaucoup de tact. Ses grandes qualités de magistrat furent très appréciées dans les sphères internationales.

En octobre 1925, il fut nommé président du Tribunal du Caire, où l'attendait un brillant avenir. Malheureusement, le climat de cette ville ne lui convenait pas, et, terrassé par la maladie, il y mourut le 19 janvier 1926, âgé de 59 ans, entouré du respect et de la haute considération de tous.

Avec lui disparaissait un homme intègre, juste, consciencieux et foncièrement bon, ainsi que ses collègues se plaisaient à le faire remarquer en toutes circonstances.

18 novembre 1957.

[F.D.]

F. Budde (†).